

# Patton 1-2-3-4

## Épreuve régionale

Ouverte aux bridgeurs licenciés à la F.F.B.

Chaque équipe doit être constituée de 4 joueurs dont une 1<sup>ère</sup> série, une 2<sup>ème</sup> série, une 3<sup>ème</sup> série et une 4<sup>ème</sup> série.

Chaque joueur peut être remplacé par un joueur de la série inférieure.

Notation par points IMP : le but est de réaliser le plus gros écart possible par rapport aux autres joueurs, il faut avant tout réaliser son contrat et éviter les chutes.

A chaque séance, les paires sont constituées comme suit :

- 1<sup>ère</sup> séance : la 4<sup>ème</sup> série joue avec la 1<sup>ère</sup> (la 2<sup>ème</sup> avec la 3<sup>ème</sup>)
- 2<sup>ème</sup> séance : la 4<sup>ème</sup> série joue avec la 2<sup>ème</sup> (la 1<sup>ère</sup> avec la 3<sup>ème</sup>)
- 3<sup>ème</sup> séance : la 4<sup>ème</sup> série joue avec la 3<sup>ème</sup> (la 1<sup>ère</sup> avec la 2<sup>ème</sup>)

## Agenda

3 ou 6 Séances à Marcoussis :

Mercredis 26 mars, 2 & 9 avril à 13h45

ou / et

Mercredis 26 mars, 2 & 9 avril à 20h15

## Dotations selon participation

	Chacun des 4 joueurs
Premiers	3 PP et 1000 PE
Deuxièmes	2 PP et 800 PE
Troisièmes	1 PP et 600 PE
Quatrièmes	400 PE
Cinquièmes	200 PE

De plus, 100% des participants gagnent des points pour le classement annuel dans son trophée Pourcelot (Expert, Performance ou Challenge).

## Inscription

Date limite : 24 mars

Sur le site de la FFB : <https://licencie.ffbridge.fr/>

Participation : 36 € par joueur

